

Portant nominations et promotions à titre
exceptionnel et civil dans l'Ordre National du
Bénin

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu la loi n°94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013-265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le compte rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la Session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 19 avril au 02 juin 2016 ;

DECRETE :

Article 1^{er}: sont nommées et promues à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang de la date de leur réception dans l'ordre, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

▪ **Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique**

✚ **Au grade de Commandeur :**

- Monsieur **ALEDJI Moughitaou**, Contrôleur Général de Police.

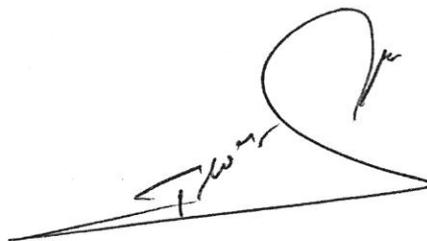
✚ **Au grade d'officier**

- Monsieur **ASSONGBA Joseph**, Commissaire de Police.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 14 septembre 2016

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand - Maître de l'Ordre National du Bénin.



Patrice TALON

La Grande Chancelière de
 l'Ordre National du Bénin,



Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERES 21 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 12 - DPE - DCC - INSAE3 - CSM - DGCST - BN - DAN - ONIP 3 - UAC - FADESP - ENAM 3 - JORB 2 - INTERESSES 02.